

Présentation du 41^{ème} Congrès de l'AFC à Angers

Communication du Président de l'AFC à destination des adhérents de l'APDCG

L'APDCG est partenaire de l'AFC, Association Francophone de Comptabilité. Dans ce cadre, les adhérents de l'APDCG bénéficient chaque année d'un tarif préférentiel pour participer au Congrès. Cette année, en raison des circonstances sanitaires, le déroulement de ce congrès a été modifié.

Nous souhaitons vous faire part du courrier rédigé dans ce cadre par le Président de l'AFC et que vous trouverez ci-dessous.

Chers collègues adhérents de l'Association des Professeurs des Diplômes de Comptabilité et de Gestion (APDCG),

Dans le cadre du partenariat et des échanges réguliers entre l'Association Francophone de Comptabilité (AFC) et l'APDCG, nous tenions à vous informer du déroulement exceptionnel cette année du 41^{ème} congrès de l'AFC.

En raison des événements que nous avons connus (crise sanitaire, confinement, risques de rebond de l'épidémie), ce Congrès a été reporté de mai 2020 à novembre 2020. Nos collègues du comité d'organisation d'Angers n'ont pas été en situation de garantir un accueil physique dans les locaux de l'IAE d'Angers et à ce jour les risques d'un rassemblement physique de 200 personnes sont trop élevés.

Il a donc été décidé d'organiser ce Congrès sous une forme virtuelle et dans un format réduit concentré sur une journée, le jeudi 5 novembre.

Les membres de l'AFC à jour de leur cotisation 2020 (tarif réduit : 50 € pour les enseignants du second degré) pourront y assister en se connectant au site.

Le jeudi matin aura lieu le tutorat doctoral permettant des discussions par ateliers sur les projets de recherche des doctorants.

Le jeudi après-midi nous organiserons trois temps forts en direct :

- une table ronde sur la raison d'être de l'enseignant-chercheur en comptabilité-contrôle-audit dans le « monde d'après » ;
- un focus sur le rayonnement de l'AFC avec communication des événements passés ou en cours ;
- l'assemblée générale de l'AFC.

Nous avons dû mettre en place ce dispositif dans l'urgence et l'incertitude. Les conditions de la rentrée sont encore compliquées dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur. Nous sommes donc amenés à proposer un congrès adapté aux circonstances.

Ces circonstances exceptionnelles ne peuvent permettre, contrairement aux autres années, une ouverture de ce Congrès aux membres de l'APDCG non adhérents de l'AFC, ce que nous regrettons.

Cependant, nous essayerons de mettre sur le site de l'APDCG une partie des vidéos de cette journée dans la mesure du possible.

Le 42^{ème} Congrès de l'AFC aura lieu à Bordeaux en 2021 et nous serons ravis de pouvoir, à nouveau, vous y accueillir.

Très cordialement,

Pour le conseil d'administration de l'AFC,
Le président,
François Meyssonier